

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00366 Numéro SIREN : 421 907 981 Nom ou dénomination : M C E

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt 6914

S A S MCE
Société anonyme simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège Social
3, rue de la fosse aux lieux
91700 - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
RCS EVRY B 421 907 981

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 7 MAI 2024 <i>6914</i>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 30 juin 2023 soumise à l'assemblée générale

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice de 282 78,45 euros décide de l'affecter comme suit :

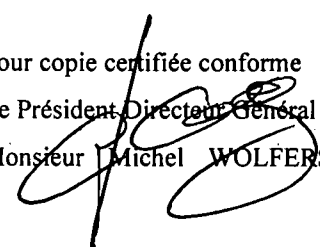
Report à nouveau

282 780,45 euros

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'il n'y a eu une distribution de dividendes au cours du précédent exercice de 400 000 € au 30 juin 2019 conformément à la résolution du 30 décembre 2018. Il n'y avait pas eu de distribution de dividendes au cours des trois autres années antérieures.

Le Conseil d'administration

Pour copie certifiée conforme
Le Président Directeur Général
Monsieur Michel WOLFERSBERGER



S A S MCE
Société anonyme
Au capital de 150 000 euros
Siège Social
3, rue de la fosse aux lieux
91700 - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
RCS EVRY B 421 907 981

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2023
AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice de 282 780,45 euros décide de l'affecter comme suit :

Reports à nouveau

282 780,45 euros

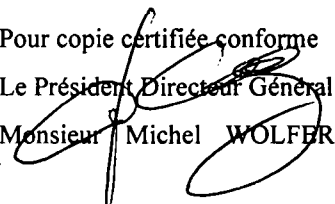
Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'il y a eu une distribution de dividendes au cours des trois années antérieures.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour copie certifiée conforme

Le Président Directeur Général

Monsieur Michel WOLFERSBERGER



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : M C E		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 3, rue de la fosse aux lieux 91700 Sainte Geneviève des Bois		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC
		Frais de développement * CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires AF 9 821	AG 9 821
		Fonds commercial (1) AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO
		Constructions AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 16 316	AS 16 316
		Autres immobilisations corporelles AT 43 643	AU 43 643
		Immobilisations en cours AV	AW
		Avances et acomptes AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT
		Autres participations CU 490 052	CV 490 052
		Créances rattachées à des participations BB	BC
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières * BH 48 000		BI 48 000	
TOTAL (II) BJ		69 781	538 052
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM
		En cours de production de biens BN	BO
		En cours de production de services BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis BR	BS
		Marchandises BT 121 266	BU 121 266
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 522 840	BY 6 434
		Autres créances (3) BZ 3 713 530	CA 3 713 530
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD 104 469	CE 104 469
Comptes de régularisation	Disponibilités CF 99 389	CG 99 389	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	
	TOTAL (III) CJ	6 434	4 555 060
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		5 169 327	5 093 112
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR 7 721
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2023

Désignation de l'entreprise		M C E	Néant	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	497 647	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 598 427	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	282 780	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	6 708	
	TOTAL (I)	DL	3 550 562	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	105 951	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 435	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 654	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 313 511	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 542 550		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 093 112		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 540 050	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : M C E						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 330 476	FB		FC	2 330 476	
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	37 865	FH		FI	37 865	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 368 342	FK		FL	2 368 342	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 368 342
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 546 943	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	13 692	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	303 676	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 937	
	Salaires et traitements*					FY	100 625	
	Charges sociales (10)					FZ	34 821	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	43	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 016 737
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	351 605	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 064	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 590	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	21 654	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	21 654	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	373 259	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 615
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 615
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 500
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 500
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 885)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	88 593
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 391 610
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 108 830
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	282 780
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A7	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A8	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : M C E										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 821	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	16 316	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			Dont Composants M3	KV	7 241	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	4 254	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 148	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	59 960	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	490 002	8V		8W	50		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	48 000	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	538 002	LR		LS	50		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	607 783	ØH		ØJ	50
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1	2	3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	9 821	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. de constructions		IS	MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	16 316	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM		MN	7 241	MO		
		Matériel de transport		IV	MP		MQ	4 254	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	32 148	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY	NG		NH	59 960	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW		
Autres participations		IØ	ØX		ØY	490 052	ØZ				
Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	48 000	2G				
TOTAL IV		I3	NJ		NK	538 052	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK		ØL	607 833	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2023

Exercice N clos le 3 1 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: M C E

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5))
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours		1				
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 821	PF		PG		PH	9 821						
TOTAL I		RK	9 821	RM		RN		RO	9 821						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	16 316	QA		QB		QC	16 316						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 241	QE		QF		QG	7 241						
	Matériel de transport	QH	4 254	QI		QJ		QK	4 254						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32 148	QM		QN		QO	32 148						
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	59 960	QV		QW		QX	59 960						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	69 781	ØP		ØQ		ØR	69 781						
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	6 708					NM						NO	6 708	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP	6 708	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	6 708	
Total général sans versement (NP + NQ + NR)	NW			6 708	Total général sans versement (NS + NT + NU)	NY			Total général sans versement (NW - NY)	NZ				6 708	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9							
Primes de remboursement des obligations								SP							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 3 208	TM 3 500	TN	TO 6 708
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 3 208	TS 3 500	TT	TU 6 708
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 6 434	6U	6V	6W 6 434
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 6 434	TY	TZ	UA 6 434
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 9 642	UB 3 500	UC	UD 13 142
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ 3 500	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : M C E										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	48 000	UV		UW	48 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	7 721					7 721			
	Autres créances clients			UX	515 120		515 120						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	32 885		32 885						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 897		10 897						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 669 747		3 669 747						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	4 284 370	VU	4 228 649	VV	55 721				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	2 500				2 500					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	63 435		63 435							
Personnel et comptes rattachés			8C	36 000		36 000							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	16 970		16 970							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 684		6 684							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	103 451		103 451							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 313 511		1 313 511							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	1 542 550	VZ	1 540 050		2 500					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : M C E				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 30062023	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA 282 780		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	XB			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7 88 593		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme							
			- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR 371 373		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)								ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice imposable	Entreprises nouvelles - (Rapport d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	XF		
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV	Société investissements immobiliers notées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 décies)	PA			
		Massif urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)	PP	Basin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies F)	YH	XG					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2023

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	8 400
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert).

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SC2023

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 244 955	AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	353 472		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	2 598 427		Report à nouveau	ZG	2 598 427				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)				ZH	2 598 427		
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT		109 530				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ		158 444				
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		9 175				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST		26 527				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ		303 676				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW		2 502				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z		14 435				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX		16 937				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY		473 668				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		335 959				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*				ØB		89 837				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-08 si oui cocher 1 sinon 0)		ZR						
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : M C E						Néant ☒		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑧)			⑫					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			⑬					
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭			⑮					
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2023

Désignation de l'entreprise : M C E Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)
---	---

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : M C E		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-3 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2023

Désignation de l'entreprise : M C E		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072022		et clos le : 30062023	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	3	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 368 342	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 368 342	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	1 660 397	
Variation négative des stocks	OQ	13 692	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	31 778	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	158 444	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	43	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 864 354	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	503 988
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	503 988	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 368 342	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	3	
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01072022
	GZ	au	30062023
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

M C E

3, rue de la fosse aux lieux
91700 Sainte Geneviève des Bois
01.69.25.50.95



Etats Comptables et Fiscaux

30/06/2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL



Le bilan est un état financier qui résume la situation patrimoniale d'une entreprise à un instant donné.

Il est exprimé en euros.

Le compte de résultat est un état financier qui résume les performances financières d'une entreprise sur une période donnée.

Il est exprimé en euros.

Le bilan est un état financier qui résume la situation patrimoniale d'une entreprise à un instant donné.

Il est exprimé en euros.

Le compte de résultat est un état financier qui résume les performances financières d'une entreprise sur une période donnée.

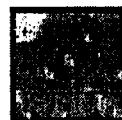
Il est exprimé en euros.

Bilan et Compte de résultat

Le bilan est un état financier qui résume la situation patrimoniale d'une entreprise à un instant donné.



Le compte de résultat est un état financier qui résume les performances financières d'une entreprise sur une période donnée.



Bilan Actif

M C E

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 22/09/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	9 821	9 821		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 821	9 821		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	16 316	16 316		
Autres immobilisations corporelles	43 643	43 643		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	59 960	59 960		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	490 052		490 052	490 002
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 000		48 000	48 000
TOTAL immobilisations financières :	538 052		538 052	538 002
ACTIF IMMOBILISÉ	607 833	69 781	538 052	538 002

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	121 266		121 266	134 959
TOTAL stocks et en-cours :	121 266		121 266	134 959
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	522 840	6 434	516 407	505 436
Autres créances	3 713 530		3 713 530	1 325 909
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 236 370	6 434	4 229 936	1 831 345
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	104 469		104 469	53 406
Disponibilités	99 389		99 389	1 199 324
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	203 858		203 858	1 252 730
ACTIF CIRCULANT	4 561 494	6 434	4 555 060	3 219 034

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	5 169 327	76 215	5 093 112	3 757 036
----------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

Bilan Passif

M C E

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Édition du 22/09/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 000	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	497 647	497 647
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 598 427	2 244 954
Résultat de l'exercice	282 780	353 472
TOTAL situation nette :	3 543 854	3 261 074
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	6 708	3 208
CAPITAUX PROPRES	3 550 562	3 264 282

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	105 951	137 430
TOTAL dettes financières :	105 951	137 430
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 435	212 944
Dettes fiscales et sociales	59 654	85 130
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 313 511	57 250
TOTAL dettes diverses :	1 436 599	355 325
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 542 550	492 754

Écarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	5 093 112	3 757 036
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

M C E

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 22/09/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
Ventes de marchandises	2 330 476		2 330 476	2 335 608
Production vendue de biens				
Production vendue de services	37 865		37 865	34 454
Chiffres d'affaires nets	2 368 342		2 368 342	2 370 062
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				3 922
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 368 342		2 368 342	2 373 984
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 546 943	1 519 129
Variation de stock de marchandises			13 692	1 436
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			303 676	257 866
TOTAL charges externes :			1 864 311	1 778 431
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			16 937	17 692
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			100 625	89 925
Charges sociales			34 821	32 866
TOTAL charges de personnel :			135 446	122 791
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			43	
CHARGES D'EXPLOITATION			2 016 737	1 918 914
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			351 605	455 070

Compte de Résultat (Seconde Partie)

M C E

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 22/09/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	351 605	455 070
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 064	527
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 590	20 285
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 654	20 812
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	21 654	20 812
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	373 259	475 882
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 615	193
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 083
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 615	2 276
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 500	3 208
	3 500	3 208
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 885)	(932)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	88 593	121 478
TOTAL DES PRODUITS	2 391 610	2 397 072
TOTAL DES CHARGES	2 108 830	2 043 600
BÉNÉFICE OU PERTE	282 780	353 472

Capacité d'autofinancement

Capacité d'Autofinancement

M C E

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 22/09/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/06/2023	30/06/2022	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	351 648	451 148	(99 501)

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation		3 922	(3 922)
- Autres charges d'exploitation	43		43
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	21 654	20 812	842
- Charges financières			
+ Produits exceptionnels	1 615	193	1 422
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	88 593	121 478	(32 885)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	286 280	354 597	(68 317)

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

M C E

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 22/09/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	%	Net (N-1) 30/06/2022	%
Ventes de marchandises	2 330 476	98,4012	2 335 608	98,5463
-Coût d'achat des marchandises	1 560 636	65,8957	1 520 566	64,1572
MARGE COMMERCIALE	769 841	32,5055	815 042	34,3891

Production vendue	37 865	1,5988	34 454	1,4537
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	37 865	1,5988	34 454	1,4537

CHIFFRE D'AFFAIRES	2 368 342	100,00	2 370 062	100,00
---------------------------	------------------	---------------	------------------	---------------

- Consommation en provenance des tiers	303 676	12,8223	257 866	10,8801
VALEUR AJOUTÉE	504 030	21,282	591 631	24,9627

+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	16 937	0,7151	17 692	0,7465
- Charges de personnel	135 446	5,719	122 791	5,1809
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	351 648	14,8478	451 148	19,0353

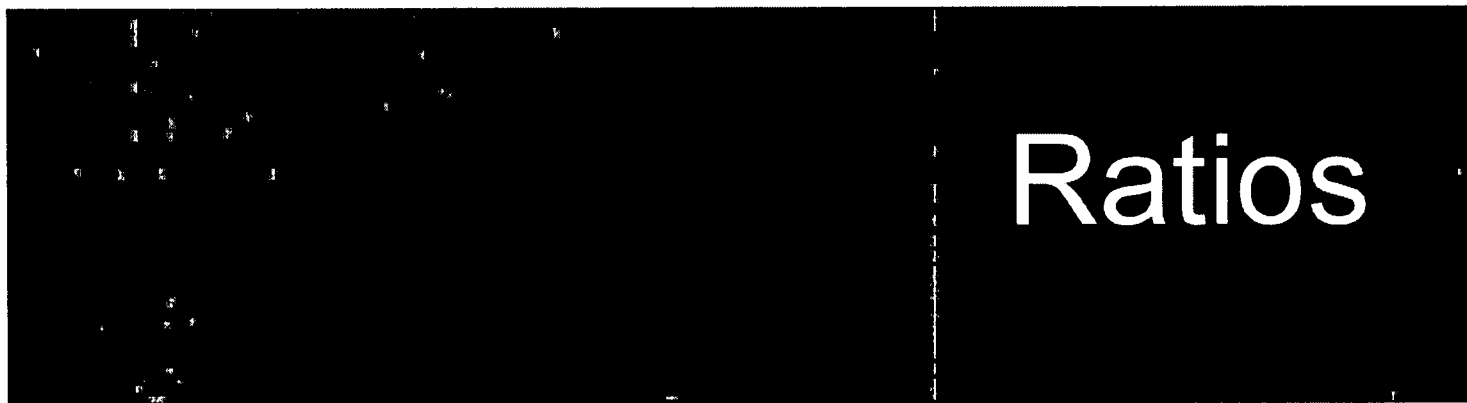
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits			3 922	0,1655
- Dotations aux amortissements et provisions				
- Autres charges	43	0,0018		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	351 605	14,846	455 070	19,2008

+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	21 654	0,9143	20 812	0,8781
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	373 259	15,7603	475 882	20,0789

Produits exceptionnels	1 615	0,0682	2 276	0,096
- Charges exceptionnelles	3 500	0,1478	3 208	0,1354
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1'885)	-0,0796	(932)	-0,0393

- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	88 593	3,7407	121 478	5,1255
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	282 780	11,94	353 472	14,914

Produits de cession d'éléments d'actif			2 083	0,0879
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUÉS SUR CESSIONS			2 083	0,0879



Ratios

Ratios

M C E

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 22/09/23
Devise d'édition EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 30/06/2023	Date de fin d'exercice N-1 30/06/2022
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	6,7958	6,3229
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,6846	0,8896
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,971	0,9596
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTE FINANCIÈRE}}{\text{M.B.A.}}$	0,3701	0,3853

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 30/06/2023	Date de fin d'exercice N-1 30/06/2022
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,6535	0,8459
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,6535	0,8459
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,1194	0,1491

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 30/06/2023	Date de fin d'exercice N-1 30/06/2022
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	0,0865	0,1214
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,0838	0,116
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,0091	0,0088